

et même désagréable à l'œil, de l'intérieur du monument. Celui-ci paraît rétréci en apparence, surtout dans les parties plus éloignées, où l'on ne voit absolument de l'édifice que les voûtes et les lourdes colonnes engagées qui en supportent les retombées. On est frappé de cette disposition dans la nef de Bury, par exemple, lorsqu'on l'examine en s'éloignant vers le chœur.

Deux moyens se présentaient naturellement aux architectes de cette époque pour remédier à ce défaut capital ; c'étaient : 1° l'écartement de plus en plus grand des piliers dans le sens de l'axe longitudinal de la nef principale ; ou bien 2° la saillie moins prononcée de la masse des colonnes engagées vers la nef centrale, sur la face principale de chaque pilier. Or, l'emploi de ces deux moyens a été simultanément à la collégiale de Creil : les travées de la nef principale vont, en effet, en s'élargissant successivement vers le chœur, et, à droite comme à gauche, les deux derniers piliers ou massifs sur lesquels sont engagées les colonnes correspondantes de la nef principale n'offrent que trois fûts, au lieu de cinq qui existent ailleurs, et présentent par conséquent une saillie moindre.

Au reste cet essai, du nombre de ceux sans doute que les constructeurs du XII^e siècle firent en tâtonnant pour arriver à la pureté de l'ensemble (*) que l'on n'atteignit graduellement que dans le cours du siècle suivant ; cet essai, disons-nous, semble n'avoir pas été heureux. La nef de Saint-Evremont offrait peut-être une légèreté et une largeur apparente plus grandes que si l'ensemble eût été d'une régularité parfaite ; mais ces avantages n'avaient été obtenus qu'aux dépens de la profondeur *perspective* de l'édifice, qui devait paraître moindre (VIII), et surtout aux dépens de sa solidité. L'écartement plus grand des arcades de la nef les plus rapprochées du chœur et la diminution de la masse des piliers dans le même point, ne sont certainement pas étrangers à la dégradation qui a compromis l'existence de la partie orientale de l'édifice au XIII^e siècle, et nécessité alors les travaux de consolidation dont nous avons parlé (**).

FAY-SAINT-QUENTIN.

(Le Fay-Saint-Quentin. — *Fagellum; Flagellatum-Sancti-Quintini.*)

Sous l'épiscopat de Guy, évêque de Beauvais, cette paroisse devint avec Bresles, dont elle est voisine, la propriété entière de l'abbaye de Saint-Quentin. Les moines étaient, en effet, les seuls seigneurs du pays, où ils possédaient, au XII^e siècle, des propriétés assez considérables. Ils y établirent un prieuré dont on voit encore quelques restes dans le voisinage de l'église (porte ogivale simple, du XIII^e siècle).

L'église, sous l'invocation de saint Laurent, a été plusieurs fois remaniée partiellement, ainsi que nous le constaterons dans la description suivante.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

Son orientation (I : 1, 2) est régulière : l'axe transversal n'est dévié que de 7 degrés vers l'est, par rapport au nord vrai. — Son plan primitif (I : 1) a la forme d'un rectangle allongé que l'on aurait élargi d'un côté dans les quatre cinquièmes de sa longueur par l'addition d'un collatéral droit. Ce

(*) Voyez, relativement à ce point intéressant, la seconde partie de cet ouvrage, *chapitre troisième.*

(**) Nous ne devons pas terminer cet article sans rappeler qu'il existe un plan de la collégiale de Saint-Evremont de Creil dans *Les plus excellents bastimens de France*, d'Androuet du Cerceau. Ce plan idéal, qui reproduit assez bien les divisions générales de l'édifice, offre beaucoup d'incorrections dans ses détails ; c'est ce qu'on peut constater en le comparant au nôtre (I : 1). Ainsi, la nef y paraît divisée en huit travées au lieu de six ; le transept du nord ne se distingue pas du collatéral correspondant de la nef, etc.

collatéral, la nef principale et le chœur sont les parties qui nous restent à décrire de cette église, qui est pourvue de voûtes et construite en pierres de taille de dimensions très-variées. Les contre-forts, les angles des murs, le pourtour des baies et les couronnements montrent des assises au nombre de trois à quatre par mètre (les joints ont d'un demi à deux centimètres d'épaisseur), tandis que, dans les intervalles, le parement extérieur des murs est formé de pierres plus petites et en général plus tendres, dont les assises, d'épaisseur variable, sont au nombre de six à huit par chaque mètre de hauteur (les joints ont jusques à quatre centimètres). — Voici les dimensions principales de ce monument dans œuvre.

| | | | |
|-----------------------------------|-------------|--|------------|
| Longueur totale | m. 29,97 | Largeur de la nef principale | m. 4,78 |
| — du chœur | 4,70 | — du collatéral. | 5,55 |
| — de la nef. | 25,27 | Hauteur du chœur sous voûte. | 5,40 |
| — du collatéral. | 24,78 | — de la nef (2 ^e travée). | 6,90 |
| Largeur totale de la nef. | 9,40 | — du collatéral (<i>id.</i>) | 5,10 |
| — du chœur. | 4,60 | | |

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Chœur (I : 1, 3, 5, 6). — Il est à peu près carré de plan et légèrement en retraite par rapport aux murs latéraux de la nef principale. — Le mur du chevet (I : 3) forme un pignon à la base duquel est une moulure saillante (II : 2), inférieurement arrondie, et ornée de petits tores rompus et superposés. Une grande baie ogivale, subdivisée en trois baies plus petites et en retraite également ogivales, occupe le centre de ce mur; mais elle s'y relie mal : évidemment elle a remplacé une fenêtre plus simple. A droite, un contre-fort peu saillant s'élance d'un seul jet presque jusqu'à la base du pignon; à gauche était un contre-fort semblable dont il reste la moitié supérieure, l'inférieure ayant été refaite et rendue plus saillante. Une assise de pierres profilée en biseau suit les pentes du pignon. Tel est le mur du chevet dans sa simplicité. — Les murs latéraux (I : 5, 6) sont semblables l'un à l'autre. Leur centre est percé d'une baie de fenêtre à plein cintre avec évasement extérieur, sans ornement; on y voit de plus, sur le prolongement du mur du chevet, un contre-fort saillant, remplaçant le contre-fort primitif. Enfin, ces murs sont dominés au nord comme au sud par un couronnement (II : 3, 4) composé d'une suite de modillons ou plutôt de consoles très-curieuses, la plupart historiées, et supportant un entablement assez mince (II : 3 *ab*), qui n'est autre chose, dans sa partie saillante, que la moulure à tores rompus du chevet. Cette moulure règne, en effet, sans interruption tout autour du chœur.

Nef principale (I : 1, 5, 6). — Le mur du nord de la nef principale est seul visible à l'extérieur. Celui du sud existe pourtant au dehors dans sa partie supérieure, et on le peut voir de près en pénétrant dans les combles du collatéral. — Au nord (I : 5), la nef est plus élevée que le chœur; l'on peut y distinguer quatre travées, au centre de chacune desquelles est une fenêtre à plein cintre semblable à celle des murs latéraux du chœur. La première travée a évidemment été ajoutée après coup. La preuve en est dans son défaut de liaison avec le reste du mur; elle ne fait que s'appliquer à ce dernier au niveau de la face principale d'un contre-fort dont on ne voit plus que le profil, et qui est comme encastré dans la construction existante. Cette première travée n'a d'ailleurs pas de couronnement comme le reste du mur, et sa fenêtre, plus profondément évasée que les suivantes, surmonte une petite baie de porte rectangulaire. Les deuxième et troisième travées se confondent, et sont défigurées par trois contre-forts saillants, construits en 1820. On remarque à la troisième travée une baie de porte bouchée, surmontée d'un linteau et d'une arcade à plein cintre encastrée dans le parement extérieur du mur (II : 26). La quatrième travée, un peu en retraite par rapport aux précédentes, en était séparée par un contre-fort plat dont on voit l'arrachement. Un semblable

contre-fort la sépare du chœur. On ne remarque de particulier à cette travée, outre la fenêtre, qu'une trace de petite baie de porte moderne. Elle est d'ailleurs, comme les deux précédentes, couronnée par une suite de corbeaux plats supportant une arcature avec contre-arcature à plein-cintre, surmontée elle-même d'une moulure saillante horizontale. Ce couronnement est semblable à celui du côté opposé de la nef, dont il va être question ; les corbeaux reproduisent de part et d'autre les mêmes sujets. — Au sud, on voit le haut du mur de la nef principale, avons-nous dit, en pénétrant dans les combles du collatéral (I : 7). C'est ici que l'on peut seulement bien étudier l'état primitif de cette nef. La première travée y est plus complètement distincte des autres qu'au nord, et bien évidemment surajoutée. Les trois autres sont séparées entr'elles par des contre-forts aplatis, dont les deux premiers montrent leur sommet en larmier qui n'atteint pas le couronnement, tandis que le troisième y parvient. Chacune de ces trois dernières travées montre à son centre le haut d'une fenêtre à plein cintre, aujourd'hui bouchée et semblable à celles du nord de la nef. Le couronnement ne diffère pas non plus de celui du nord (II : 5) ; les corbeaux (II : 5 à 15) montrent des têtes variées parmi lesquelles on distingue : celles du porc (II : 11), du bélier (II : 8), du renard (II : 12).

Collatéral de la nef (I : 6). — Le mur propre du collatéral sud de la nef, a été considérablement remanié depuis sa construction primitive. Les seules portions qui peuvent se rapporter à cette dernière sont : un portail latéral et une partie du couronnement ; celui-ci n'offre pas d'arcature, mais simplement une moulure horizontale en biseau soutenue par des modillons variés (II : 18, 19, 20). Aux deux angles du mur, on voit, auprès de ces modillons, un animal couché et sculpté en demi-relief (II : 21, 22).

Le portail latéral (II : 23), à plein cintre, est orné de deux colonnes engagées, et en retraite desquelles est placée la baie rectangulaire qui donne entrée dans l'église. Cette ouverture est surmontée d'un linteau, légèrement creusé à sa partie moyenne, comme pour y recevoir une inscription de forme quadrilatère ; il supporte un tympan dont les pierres carrées et disposées en *opus reticulatum* simple sont inscrites par un boudin qui est en quelque sorte la continuation des fûts des colonnes latérales, au-delà de leur chapiteau (II : 24, 25).

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Chœur (I : 1 ; II : 1). — Il est voûté et moins haut que la nef. Le mur du chevet, remanié, offrait sans doute autrefois l'évasement intérieur d'une ou de trois fenêtres à plein cintre (III : A), comme les deux murs latéraux montrent celui de la baie dont ils sont percés. Aux quatre angles de ce chœur, un large tailloir (III : 1), engagé dans le mur au haut d'un ressaut vertical à angle droit, reçoit les retombées des nervures croisées de la voûte (gros tore à arête), dont le point d'intersection est orné d'une petite rosace (III : 5). L'arcade à plein cintre qui fait communiquer cette partie de l'église avec la nef est dessinée par un arc-doubleau à double retraite, qui retombe à droite et à gauche sur un pilastre donnant insertion à une colonne engagée (III : 2, 3) dont on a supprimé le fût. — Le sol du chœur est élevé de deux marches par rapport à la partie voisine de la nef (II : 1).

Nef principale (I : 4 ; II : 1 ; III : A). — La nef est divisée en quatre travées. La première seule, qui n'offre aucun caractère, n'est pas voûtée et n'est recouverte que d'un plafond en bois. — Au nord, les trois autres travées, qui présentent à leur centre l'évasement de leur baie de fenêtre à plein cintre, sont séparées par des pilastres à retraites qui supportent les retombées des voûtes. Celui situé entre les deux dernières travées est renforcé d'une colonne dont le chapiteau est historié (*) (III : 4). Un contre-fort robuste, que l'on voit de profil entre les deux premières travées actuelles (II : 1), et dont on pourrait s'expliquer difficilement l'existence, occupe la place du pilastre qui devrait s'y trouver. La troisième travée offre des traces de la petite porte à plein cintre bouchée (III : 10) déjà signalée à l'extérieur. — Au sud, les travées de la nef sont divisées comme au nord par des pilastres, avec ou

(*) Ce chapiteau est empâté d'une si épaisse couche de badigeon marbré de rouge, que l'on a peine à y distinguer deux personnages frustes et en bas relief.

sans colonnes engagées. Entre la troisième et la quatrième travées, et vis-à-vis le chapiteau badigeonné dont nous avons parlé, il existe un chapiteau exactement semblable à celui qui se trouve à gauche, à l'entrée du chœur (III : 3). Chaque travée du côté sud de la nef est d'ailleurs occupée presque en entier par une large arcade ogivale simple et faisant communiquer la nef centrale avec le collatéral. Il est cependant certain que, de ce côté, la nef était percée, comme au nord, de fenêtres à plein cintre dont nous avons déjà constaté l'existence à l'extérieur. Ces fenêtres ont été bouchées et envahies après-coup par le sommet de l'ogive des arcades. — Les voûtes sont d'arêtes ; sans nervures croisées aux deux premières travées voûtées (la seconde et la troisième), où les bases des retombées sont ornées de têtes grimaçantes (II : 1 ; III : 6, 7, 8, 9) ; et renforcées de nervures en boudin à la travée suivante, où l'arc doubleau à retraite et un peu en fer à cheval (I : 4) est orné de moulures creuses parallèles et concentriques (III : 11). — Le sol de la nef est élevé d'une marche à la troisième travée.

Collatéral de la nef (I : 4). — Le collatéral voûté (excepté à la première travée) que nous avons dit exister au côté droit de la nef, a la même longueur que cette dernière. Il communique avec elle par quatre arcades ogivales simples, correspondant aux quatre travées, et qui nous paraissent dater du XVI^e siècle, ainsi que les voûtes de ce collatéral. Des pilastres nus, sans base et surmontés d'un tailloir (III : 12) sur lequel appuient les arcs doubleaux des voûtes, divisent les travées entre elles. — Le mur propre de ce collatéral offre des pilastres semblables aux précédents, et, au centre de chaque travée, une fenêtre moderne. Il faut cependant excepter la première travée, qui est percée par la baie simple du portail latéral. Dans les angles rentrants formés par les pilastres, et dans ceux de l'extrémité orientale du bas-côté, se trouvent engagées des espèces de consoles dont le tailloir est une continuation de celui des pilastres (I : 4). Ces consoles (III : 13 à 19) dont l'ornementation pourrait bien dater du XVI^e siècle comme les voûtes, reçoivent les retombées des nervures croisées (III : 20) de ces dernières.

Comme l'église de Coudun, celle de Fay-Saint-Quentin pourrait paraître homogène au premier aspect, et entraîner comme elle à des conclusions erronées sur le style dit *de transition*. On doit cependant y voir deux époques principales de construction bien distinctes.

1^o A la première époque se rapportent : le chœur (sauf sa fenêtre principale et trois de ses contre-forts) ; la partie voûtée de la nef principale et les restes primitifs de son collatéral droit (pilastres intérieurs et mur propre de ce bas-côté en partie).

Si l'on nous a suivi dans la description précédente de cet édifice, on devra reconnaître avec nous qu'à cette première époque, la partie supérieure de la nef principale était visible au sud au-dessus du collatéral, dont le toit était ainsi distinct, au lieu de se continuer comme aujourd'hui, par une pente plus rapide, avec celui de la nef centrale. Les fenêtres de cette dernière étant visibles au dehors au-dessus du bas-côté, les arcades intérieures avaient alors nécessairement leur amortissement plus bas situé, et leur arc décrivait probablement un cintre plein.

2^o A la seconde époque, qui n'est qu'une époque de remaniement, on doit attribuer les arcades ogivales de la nef, les voûtes du bas-côté, ses fenêtres et ses contre-forts extérieurs, la disposition disgracieuse actuelle du versant méridional du toit de la nef, etc.

L'existence du portail latéral, qui est bien contemporain des autres parties les plus anciennes de l'édifice, semble devoir faire assigner la même date à la première travée de l'église qui correspond à cette entrée principale. Mais nous avons donné les raisons concluantes qui doivent empêcher d'adopter cette opinion, et faire penser que cette première travée, sauf le portail latéral, est, avec la façade actuelle, une addition bien évidemment postérieure à la construction primitive et dont la date serait bien difficile à établir, vu l'absence complète de caractères architectoniques.